

COMMENT TRAVAILLER L'ORAL ?

PAR ANNE VIGHER - DIRECTRICE D'ECRIMED, CABINET D'INGÉNIERIE DE FORMATION



Avant tout, pour les activités de communication orale, un minimum de matériel est nécessaire :

- Pour la compréhension : un lecteur de CD (cassettes) audio, de DVD, un écran de télévision (ou vidéoprojecteur).
- Pour l'expression et l'interaction : un dictaphone ou un caméscope sont aussi intéressants pour travailler à partir d'enregistrements et de films d'apprenants.

Dans la communication orale, on distingue en général 3 axes de travail :

- 1 la compréhension orale (*auditive*),
- 2 l'interaction orale (*l'accent est mis sur l'échange*),
- 3 l'expression orale (*parler en continu*).

La compréhension orale

C'est la phase la plus importante avec un public débutant, ne communiquant pas (ou très peu) en français. Il ne faut pas hésiter à renforcer cette activité surtout si vous constatez que la compréhension de ce que vous dites pose problème. Plusieurs activités sont possibles et conseillées, en fonction du degré de (non) compréhension de l'apprenant.



L'exposition à la langue

Il s'agit de :

- Aider l'apprenant à prendre des indices qui vont lui permettre de comprendre le contexte et faire des hypothèses sur ce qui se passe. Il s'agira dans un premier temps de repérer les bruits environnants, la musique de fond, le nombre de voix... dans les enregistrements audio par exemple. Si le document d'écoute est de type "audiovisuel" (film, reportage, clip, pub ...), il faut aussi montrer à l'apprenant comment repérer et décrypter les gestes, les mimiques.
- Prendre conscience de ce que l'intonation, la "musique de la langue", révèle (ou cache) au niveau du sens.

L'écoute globale

Il s'agit de :

- Repérer les actes de parole (ce que les personnes font quand elles parlent : posent-elles une question ? Donnent-elles un ordre ? Expliquent-elles comment faire quelque chose ?...) les façons de dire, les formules de politesse ...
- Elaborer des hypothèses de sens, pour apprendre à poser des questions sur ce que l'on n'a pas compris et pour reformuler ce que l'on a compris.

L'écoute sélective

Il s'agit de :

- Comprendre une information précise.
- Vérifier ses hypothèses de sens, son interprétation première.
- "Eduquer l'oreille étrangère" aux sons du français et adapter sa façon d'écouter. Il convient ici de s'exercer à écouter avec un objectif bien précis que le formateur aura pris le soin de donner avant l'écoute du texte ou du dialogue. L'apprenant se concentrera sur une information à trouver (dans un bulletin météo, l'annonce d'un train, une publicité...), sur le repérage d'un nom, d'un chiffre ou sur le nombre de fois qu'il entend tel son ...

Pour cette phase de compréhension auditive, vous vous appuyerez sur des (extraits d') enregistrements de films, d'émissions de télé, de journal TV, de pubs, d'annonces publiques... ou de documents sonores qui accompagnent les méthodes et outils de FLE (CD et cassettes combinés aux manuels).

Avant l'écoute, afin de faire formuler des hypothèses par les apprenants, vous pourrez couper le son et faire imaginer la scène, ou l'arrêter à un moment précis et faire deviner la suite, faire repérer des actes de parole, des façons de dire... Vous parlerez peu et vos questions seront simples, claires, répétées et reformulées, complétées de gestes et de mimiques si vos apprenants sont des débutants.

Après l'écoute, vous pourrez prolonger l'activité par un exercice de répétition du dialogue, un jeu de rôle, un exercice de changement de registre... et enchaîner ainsi sur la phase suivante.

L'interaction orale

Elle relève des deux activités de réception et de production qu'elle intègre en les articulant. Une interaction verbale réussie demande à l'interlocuteur à la fois de mobiliser sa capacité à comprendre les propos de l'autre, et à réagir avec pertinence à ce que son interlocuteur lui demande (répondre à la question posée dans un registre de langue adapté, exécuter une consigne...). Dans cette phase, il s'agira surtout de mettre l'accent sur la pertinence et la fluidité des propos. La correction de la langue viendra par la suite.

La plupart des méthodes FLE actuelles proposent de nombreux jeux de rôle ou des simulations pour travailler différents actes de parole (demander/donner une information, demander/donner un conseil, une explication...) dans les domaines dans lesquels les apprenants devront agir (personnel, social, professionnel, scolaire...) autour de thématiques ayant trait à la maison, à l'école, aux achats, à la santé, à la recherche d'un emploi... A vous de trouver dans ces outils le thème qui répond aux besoins et aux intérêts de vos apprenants (cf. Bibliographie pour l'oral en annexe page 103).

L'expression orale en continu

Il est important que l'apprenant comprenne ce qui se dit, ce qu'on lui demande. Il est nécessaire qu'il ose participer à un échange. Mais il faut aussi qu'il apprenne à enchaîner quelques énoncés.

Pour faire "parler" l'apprenant en continu, lui apprendre à s'exprimer seul plus longuement que lors d'une interaction (travaillée dans la phase précédente), il lui faut un "déclencheur". Ainsi, pour aider l'apprenant, vous pourrez avoir recours à des photos, des images, des dessins, des reproductions de tableaux... mis à disposition comme "objet intermédiaire et support" pour faciliter la prise de parole sur un sujet donné. Des (extraits de) films, des émissions de télé, des

clips, des pubs, des émissions de radio, des chansons... peuvent aussi servir d'éléments déclencheurs pour donner son avis, exprimer un point de vue.

Pour finir, afin que l'apprenant progresse dans son apprentissage linguistique et qu'il ne "fossilise" pas ses erreurs, l'activité d'expression orale proprement dite devra aussi porter sur la correction de la langue. A petites doses bien sûr. Il ne s'agit pas de tout corriger tout de suite. En fonction du niveau et de l'avancée dans le parcours de progression de l'apprenant, vous travaillerez l'intonation, le rythme, un acte de parole (demander une information, donner un conseil, inviter quelqu'un à faire quelque chose...), un point grammatical (la marque du féminin à l'oral, la présence du pronom sujet, la terminalité audible du verbe (avec "vous" par exemple)...

Attention ! Ne pas oublier de travailler le non verbal (intonation, pauses, silences, gestes, mimiques ...) qui fait partie intégrante de l'interaction.

Rappel : Le "verbal", ce sont les mots et leur sens. Contrairement à toute attente, celle-ci ne représente que 10% environ de la transmission du sens du message. Les 90% restants sont assurés par le non verbal représenté par les gestes, les expressions du visage, les soupirs, les mimiques et l'intonation de la voix. La façon de dire modifie considérablement le sens des mots. Selon l'intonation, une phrase comme "Tu viens" pourra être comprise comme une question, un ordre ou une invitation.

Le travail sur le rythme et l'intonation fait aussi partie des activités de correction phonétique que nous allons aborder dans le point suivant.

NB : Passage de l'oral vers l'écrit

Ces activités de compréhension et d'expression peuvent bien entendu être prolongées par d'autres activités nécessitant le recours à l'écrit : prendre des notes, classer des informations, rechercher un mot dans un dictionnaire, chercher des informations complémentaires sur Internet, produire un texte en réponse, etc ... L'occasion de faire travailler les apprenants sur les différences d'usage et de codes entre "le français oral" et "le français écrit" (on n'écrit pas comme on parle).



Cf. Bibliographie pour l'oral en annexe page 103